



RENTREE SCOLAIRE 2025 - FICHE A CONSERVER

INSCRIPTIONS SECONDES : Retour des dossiers d'inscription de seconde le **mardi 1^{er} juillet 2025** et **mercredi 2 juillet 2025** selon les horaires suivants :

Le mardi 1^{er} juillet

- 8h30-12h : collège Hauts de Blémont, collège Jules Lagneau, collège Philippe de Vigneulles, collège Barbot, collège Taison, collège Georges de la Tour, collège Arsenal METZ et collège BAN SAINT MARTIN.
- 13h -16h30 : collège André Malraux DELME, collège Charles Peguy VIGY, collège La Louvière et Jean Mermoz MARLY, collège Nelson Mandela VERNY, collège de WOIPPY, collège de Talange et les établissements privés.

Le mercredi 2 juillet

- 8h30-12h : collège Lucien Pougué REMILLY et collège Paul Valéry METZ
- 13h-16h30 : autres collèges, les élèves entrant en 2nde CCD et les élèves entrant en 1^{ère} STI2D

« LYCEE 4.0 »

Le projet 4.0 de la Région Grand Est permet à chaque lycéen du territoire de disposer d'un ordinateur portable pour l'accès aux manuels et ressources numériques.

RENTREE DES CLASSES

Classes de seconde :

Lundi 1^{er} septembre 2025 à 8h30 (pas cours l'après-midi)

Classes de première et terminale :

Lundi 1^{er} septembre 2025 de 14h00 à 16h00

Les cours se dérouleront selon l'emploi du temps ordinaire à compter du mardi 2 septembre 2025 à 8h10.

Accueil des internes de 2^{des}, 1^{ères} et terminales :

Accueil des internes le lundi 1^{er} septembre à 13h00

Les élèves de seconde pourront déposer leurs valises entre 7h45 et 8h20 à l'internat

Dès la rentrée, il vous sera demandé :

- une attestation d'assurance scolaire pour l'année 2025/2026,
- une copie de l'attestation de recensement ou JDC et une photocopie de la carte d'identité ou du passeport version papier (pour les élèves de première et terminale).